Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 056-215601931-20260209-2026_01_16-DE

COMMUNE DE RIANTEC

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 9 FÉVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le neuf février, à dix-huit heures, le conseil municipal de RIANTEC, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie de RIANTEC, sous la présidence de Jean-Michel BONHOMME, maire.

- Nombre de conseillers en exercice : 29
- Date de la convocation du conseil municipal : 23 janvier 2026 (documents budgétaires) et 30 janvier 2026
- Présents : M. BONHOMME, Mme PERRIN, M. LE FÉE, Mme LE ROCH, M. MIRAULT, Mme BERNARD, M. GUILLO, Mme GOURVÈS, Mme MARROT, M. LE FLOCH, Mme LECOINTRE, Mme KERDAVID, M. GRARE, Mme PIRAUD, M. CATEAU, Mme ORGEBIN, M. PELLETIER, Mme GUÉMENÉ, M. OLLIVIER, Mme PESQUER, M. MALARDÉ, M. CADORET, M. KERBELLEC (s'est absenté lors de la Q16) – Absents ayant donné pouvoir : M. BOULARD à M. MIRAULT, M. LE SQUER à Mme GUÉMENÉ, Mme BROTONNE à Mme PERRIN.
- Absent : Mme LIOT, M. LEROUX, M. MOLLO, M. KERBELLEC (s'est absenté lors de la Q16).

A la demande des élus de la minorité, le maire propose l'ajout à l'ordre du jour de la séance de la question N°32 :

- Appel d'urgence pour les populations victimes à Gaza.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

Mme Bernard est nommée secrétaire de séance.

FINANCES

Question n° 16 : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2026

EXPOSÉ de M. BONHOMME, maire

ENVIRONNEMENT ET NATURE	2026
Associations riantécoises	
Société de chasse (ACCA)	300
Associations extérieures à la commune	
Observatoire du plancton	500
Eau et rivières de Bretagne	100
Rés'Agri	100
Riantec Sentier Nature	500
Les mains dans le sable (Étel)	100
Total	**1 600**

Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 056-215601931-20260209-2026_01_16-DE

COMMUNE DE RIANTEC

PATRIOTIQUES	2026
ANACR (anciens combattants Résistance)	130
AACRPL (amicale des anciens comabattants Riantec, Port-Louis, Locmiquélic)	130
Total	**260**

SPORTIVES	2026
Associations riantécoises	
Les coureurs de la Petite Mer	163
Entente Judo Club Locmiquélic/Riantec	633
Club Cyclo Blavet Rive Gauche	245
Voile Partagée de la Rade	366
Riantec Hand – Ball	4 062
Riantec Olympic Club (ROC)	5 375
Association sportive collège Kerdurand	795
Office Intercommunal Sport (OIS)	400
Total	**12 039**

SOCIALES OU CARITATIVES	2026
Associations riantécoises	
Le Phare des Atypiques (Troubles du neurodéveloppement)	80
APMM (Pensionnés marine marchande pêche)	70
Associations extérieures à la commune	
Ligue contre le Cancer	250
Rêves de clown	100
SNSM Locmiquélic	400
Union Départementale des Sapeurs-Pompiers	100
Solidarité Paysans de Bretagne	100
Association du Don du Sang	100
Téléthon	100
Total	**1 300**

Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 056-215601931-20260209-2026_01_16-DE

COMMUNE DE RIANTEC

CULTURELLES OU DE LOISIRS	2026
Associations riantécoises	
Amis des arts et de la culture	1 700
Comité des fêtes et d'animation de RIANTEC	900
Riantec Loisirs	800
Korollerion	500
Varma	2 000
Tolpin	150
Associations extérieures à la commune	
Son Ar Leurenn	200
Nous les autres etc... « Rad'Art »	150
Soubenn	50
Chorale entre Rade et Ria	50
Radio Balise	500
Total	**7 000**

ASSOCIATIONS ÉDUCATIVES	2026
A.P.E.L. Saint-Joseph de Riantec	164
FCPE - Trait d'union	179
A.E.P. Diwan Rianteg	49
Total	**392**

RÉCAPITULATIF DES SUBVENTIONS	2026
Associations ENVIRONNEMENT ET NATURE	1 600
Associations PATRIOTIQUES	260
Associations SPORTIVES	12 039
Associations SOCIALES OU CARITATIVES	1 300
Associations CULTURELLES OU DE LOISIRS	7 000
Associations ÉDUCATIVES	392
Total	**22 591**

Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 056-215601931-20260209-2026_01_16-DE

COMMUNE DE RIANTEC

DÉLIBÉRÉ

— VU l'article L. 2131-11 du code général des collectivités territoriales (CGCT) disposant que « Sont illégales les délibérations auxquelles ont pris part un ou plusieurs membres du conseil intéressés à l'affaire qui en fait l'objet, soit en leur nom personnel, soit comme mandataires » ;

— VU l'avis de la commission Affaires générales en date du 22 janvier 2026 ;

— CONSIDÉRANT qu'un conseiller municipal, même simple adhérent à une association, peut être considéré comme intéressé à l'affaire s'il participe à une délibération allouant une subvention de la commune à ladite association et qu'il convient donc que les conseillers intéressés ne participent pas au vote ;

— CONSIDÉRANT que, dans le cadre du vote des montants des subventions aux associations ANACR, AACRPL, APMM et de la Ligue contre le cancer, le maire a quitté la séance et le conseil municipal a siégé sous la présidence de M^{me} Perrin, adjointe ;

Après délibération, le conseil municipal :

— VALIDE à l'UNANIMITÉ les montants des subventions aux associations « Environnement et Nature » tels que présentés ci-dessus (ont quitté la séance au moment du débat et du vote pour leurs associations respectives : Monique Orgebin pour l'Observatoire du plancton, Jean-Marc Kerbellec pour Eaux et rivières de Bretagne et Christophe Cadoret, Gaëtan Malardé, Christophe Le Fée, Charly Pelletier pour Riantec Sentier Nature et que Jean-Marc Kerbellec s'est absenté lors du vote de la subvention allouée à Riantec Sentier Nature).

— VALIDE à l'UNANIMITÉ les montants des subventions aux associations « Patriotiques » tels que présentés ci-dessus (ont quitté la séance au moment du débat et du vote pour leurs associations respectives : Jean-Michel Bonhomme pour l'ANACR et Jean-Michel Bonhomme, Pierre Grare, Bernard Cateau, Charly Pelletier et Fabienne Le Roch pour l'AACRPL) ;

— VALIDE à l'UNANIMITÉ les montants des subventions aux associations « Sportives » tels que présentés ci-dessus (ont quitté la séance au moment du débat et du vote pour leurs associations respectives : Christophe Le Fée et Christophe Cadoret pour l'Office intercommunal des sports et Olivier Guillo pour le Riantec Olympic Club (ROC)) ;

— VALIDE à l'UNANIMITÉ les montants des subventions aux associations « Sociales ou Caritatives » tels que présentés ci-dessus (ont quitté la séance au moment du débat et du vote pour leurs associations respectives : Jean-Michel Bonhomme pour l'APMM et la Ligue contre le Cancer et Christophe Cadoret pour la SNSM) ;

— VALIDE à l'UNANIMITÉ les montants des subventions aux associations « Culturelles ou de Loisirs » tels que présentés ci-dessus (ont quitté la séance au moment du débat et du vote pour leurs associations respectives : Olivier Guillo pour les Amis des arts et de la culture ; Gaëtan Malardé, Christophe Cadoret et Gérard Olivier pour Riantec Loisirs et n'est pas comptabilisé dans les votes le pouvoir de Joël Boulard pour ses associations les Amis des arts et de la culture et Riantec Loisirs) ;

— VALIDE à l'UNANIMITÉ les montants des subventions aux associations « Éducatives » tels que présentés ci-dessus ;

Pièces jointes au projet :
– Néant.
Documents complémentaires consultables en mairie :
– Néant.

Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 056-215601931-20260209-2026_01_16-DE

COMMUNE DE RIANTEC

Le maire,



La secrétaire de séance,

Jean-Michel BONHOMME

Dominique BERNARD